



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

MAISON DE QUARTIER DU CLOU BOUCHET -
RESTRUCTURATION - APPROBATION DU
DOSSIER DE CONSULTATION DES
ENTREPRISES (DCE)

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 22 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés avant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**MAISON DE QUARTIER DU CLOU BOUCHET -
RESTRUCTURATION - APPROBATION DU DOSSIER DE
CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du 5 juillet 2010, le Conseil municipal a validé la demande de dépôt du permis de construire pour la restructuration de la Maison de quartier du Clou Bouchet.

Le Cabinet d'architectes C+M situé à Jonzac (Charente Maritime) a été retenu pour assurer la maîtrise d'oeuvre de ce projet.

La phase Avant projet définitif (APD) de ce dossier, a été estimée par le maître d'œuvre à un montant de travaux de 549 946,00 € HT soit 657 735,00 € TTC.

Le lot n°7 "Carrelage - Faïence" sera réalisé en interne par le Centre Technique Municipal de la Chamoiserie. Il est évalué par le maître d'œuvre à 6 530 € HT soit 7 809,88 € TTC.

L'allotissement proposé est le suivant :

N°	LOT	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	Gros œuvre – Démolition - VRD	80 211,00 €	95 932,36 €
2	Charpente - Menuiserie bois	33 685,00 €	40 287,26 €
3	Etanchéité	27 000,00 €	32 292,00 €
4	Menuiseries extérieures	41 790,00 €	49 980,84 €
5	Menuiseries intérieures	17 200,00 €	20 571,20 €
6	Cloisons - Plafonds	59 320,00 €	70 946,72 €
8	Peinture - Sol PVC	49 210,00 €	58 855,16 €
9	Plomberie Sanitaires	21 000,00 €	25 116,00 €
10	Chauffage - Ventilation	133 000,00 €	159 068,00 €
11	Electricité	57 000,00 €	68 172,00 €
12	Equipement cuisine	24 000,00 €	28 704,00 €
	TOTAL	543 416,00 €	649 925,53 €

Aujourd'hui, il est nécessaire de lancer la consultation des entreprises puis de signer les marchés de travaux. En effet, cette opération doit commencer début mai 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le Dossier de consultation des entreprises (DCE) ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés de travaux s'y rapportant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL